



## Poteau EDF et végétation

Par **andree13**, le **21/02/2013** à **08:05**

bonjour

Dans ma propriété, située en zone EN2 du PPRIF, deux grands pins sont proches d'un poteau EDF en béton qui amène le courant chez mes voisins. Quelle est la distance à respecter entre ce genre de poteau et la végétation en zone forestière. Près de ce poteau, les arbres autrefois petits ont considérablement grandi et je me demande s'il ne faut pas les couper.

Pourriez vous m'éclairer sur les textes en vigueur concernant les règles de sécurité ?

Je vous remercie par avance pour votre compétence

Andrée13

Par **trichat**, le **21/02/2013** à **10:37**

Bonjour,

L'organisme le plus approprié pour répondre à votre question est ERDF, société chargée de l'entretien des lignes électriques.

Je vous joins un lien qui donne les explications concernant les distances et hauteurs à respecter pour les arbres plantés à proximité de lignes électriques:

[http://www.ville-de-salles.com/IMG/pdf/DOC\\_ELAGAGE\\_ERDF\\_Gironde\\_2010.pdf](http://www.ville-de-salles.com/IMG/pdf/DOC_ELAGAGE_ERDF_Gironde_2010.pdf)

Cdt

Par **andree13**, le **21/02/2013** à **11:01**

Merci infiniment pour votre réponse  
Andree13

Par **amajuris**, le **21/02/2013** à **11:06**

bjr,  
cela dépend si le réseau est en fils nus (plusieurs fils espacés) ou en conducteurs isolés.  
cdt

Par **andree13**, le **21/02/2013** à **13:39**

Le réseau est en conducteurs isolés et traverse une zone classée "naturelle" et située dans le PPRIF (plan de prévention des risques d'incendie de forêt), zone caractérisée EN2.  
Merci par avance si vous avez des compléments d'information  
Andree13